

Nouvelle historique

UN CRIME CACHÉ

—Eh bien ! messieurs, mettons-nous à table !... Comme je vous en ai fait part, il y a quelques instants, M. Le Marchant, a été subitement mandé auprès du Gouverneur-général mais avant de traverser à Québec, il est venu me voir et m'a chargé de vous prier de l'excuser s'il n'était pas ici à huit heures, et de lui faire honneur à table.

Ces paroles, prononcées par Messire Boucher, le curé de Lévis, s'adressaient à une dizaine d'amis de M. Le Marchant, riche traitant, de cette localité.

M. Le Marchant, dont on ne connaissait pas l'origine apparent dans la colonie vers 1687, après une traite très fructueuse dans l'Ouest canadien. Depuis lors, Dame Fortune, lui souriant toujours, avait fait tourner à bien toutes ses entreprises.

Il fut assez libéral, sans prodigalité, et cela lui amena beaucoup d'amis, parmi lesquels il en compta plusieurs jouissant d'influence à dose plus ou moins forte, dans l'entourage du gouvernement de la colonie, à Québec. Et c'était bien aussi ce qu'il désirait.

Jugeant enfin sa fortune suffisante, pour retourner en France et y finir ses jours paisiblement, il profitait d'un moment d'accalmie entre les habitants de la Nouvelle-France et ceux de la Nouvelle-Angleterre, pour réaliser ou convertir ses biens, en belles pièces sonnantes et s'embarquer.

Comme la saison hivernale battait son plein, la navigation française ne fonctionnait plus, et M. Le Marchant avait obtenu du gouverneur la permission de passer par la Nouvelle York pour rentrer en Europe. De plus, ce qui rendait son passage par la Nouvelle-Angleterre plus sûr, c'est que M. de Vaudreuil le chargeait d'une communication pour les autorités anglaises.

Avant que de partir du Canada, M. Le Marchant, convia pour un petit dîner intime, une dizaine d'amis parmi lesquels on comptait M. le curé de Lévis, M. Rageot, notaire à Québec, et le Dr Sylvain, aussi de Québec.

Seulement, le soir même de ce dîner, qui, en même temps était celui de son départ, le Marquis de Vaudreuil venait de le faire mander. Avant de se rendre auprès du gouverneur il passa chez M. Boucher, et lui faisant part du message reçu sur le champ, il lui demanda, le cas échéant, de prier ses amis de commencer le dîner sans lui, s'il n'était pas revenu au coup de huit heures.

M. Le Marchant, on a pu le comprendre, par les lignes ci-dessus, habitait Lévis.

L'explication du prêtre, aux différents convives avait supprimé tout commentaire, et lorsque le coucou de l'auberge où le dîner avait lieu, fit entendre son cri moqueur, à l'heure mentionnée, sur l'invitation de messire Boucher, chacun prit place à table.

Maitre Boivin, le digne aubergiste, pour plaire à un riche bourgeois comme M. Le Marchant, qui, d'ailleurs lui avait donné carte blanche, avait cherché à se surpasser dans la confection de ce banquet intime. Disons tout de suite qu'il y avait réussi entièrement, s'il fallait en juger par les remarques flatteuses des dîneurs ; aussi, fallait voir le sourire béat qui déridait la physionomie du vatel canadien. Mais il regrettait un peu l'absence de son client.

Au dessert, l'on causa. Et, tout naturellement, de M. Le Marchant. Va sans dire aussi, comme tous étaient des amis, que les louanges, les éloges bien tournés, au moment précis, devaient faire tinter les oreilles de ce personnage, à Québec.

La chose est intéressante à noter : Chacun par ses paroles, ou telle histoire ou récit, voulait faire croire à ses compagnons, à un haut degré d'intimité avec leur amphitryon. L'amitié d'un homme riche est

toujours recherchée, et ceux qui la possèdent, s'en prévalent toujours beaucoup.

Quelques-uns expliquaient, selon leur idée, la raison qui aurait causée chez leur ami, leur degré d'intimité.

Maitre Rageot disait lui :

—Que de choses, de secrets l'on nous confie. Souvent le chef de la famille nous dit des choses qu'il cache à sa femme et ses enfants, et à cause de toutes ces confidences, de ces affaires domestiques, je crois que nous, hommes de loi, sommes plus en rapports directs avec le foyer domestique. Je dirais, M. le curé, en tous respects, ne vous en déplaît, quasi autant qu'à vous, et notre discrétion n'a jamais trahi personne.

Quelques convives appuyaient les arguments du notaire, lorsque le médecin voulut plaider pour sa profession.

—J'accorde à notre ami, qu'en sa qualité légale, il se trouve en rapports intimes avec la famille, mais en même temps, je crois qu'il est juste de vous faire reconnaître que le médecin occupe une place encore plus intime au foyer domestique. En effet, messieurs, le médecin est le premier à vous tendre la main et vous aider à faire votre entrée dans ce monde. Durant le cours de votre séjour sur la machine ronde, il est là pour vous aider à combattre les maux auxquels la chair est susceptible. Souvent un autre monde inconnu nous semble proche ; le fil de la vie est prêt à se rompre, et, comme nous préférons demeurer aussi longtemps que possible dans un monde connu, nous avons recours au médecin qui peut nous y retenir. Et les confidences !... Oh ! les confidences que nous recevons !...

Jusqu'ici, quoique messire Boucher eut écouté avec intérêt, les dissertations de ses deux savants amis, il n'avait point dit mot. Enfin, promenant son regard autour de la table, sur ses amis, il dit, d'une voix calme :

—Comme prêtre catholique, messieurs, il faut bien que je dise un mot pour ma profession, et la position qu'elle occupe dans la vie intérieure, qui est la base de la société. Mais avant, permettez que je dise combien j'apprécie les arguments de nos deux amis. Entre les deux, il est difficile de se prononcer.

Selon moi, l'une est aussi indispensable que l'autre, mais il est une autre vocation, plus élevée qu'aucune, plus sacrée, et c'est celle du prêtre catholique, lorsque sous son caractère sacerdotal il vient en contact avec la famille, car alors il y apparaît comme le ministre du Christ. Le croyant voit entre ses mains, la puissance d'un Dieu, et dont un des reflets est le pouvoir de lier ou de délier les consciences humaines.

—M. Sylvain nous a dit que l'oreille du médecin reçoit des confessions solennelles. La douleur physique est un puissant levier ; elle nous fait tous entrevoir le sort commun et dans les tortures qu'elle nous inflige peut nous porter à avouer la cause de ce mal. Mais il y a des péchés, des crimes épouvantables, qui ne laissent aucune cicatrice visible. Après s'être roulé, s'être plongé dans le vice et le péché, des années durant, le regard n'a pas perdu de sa limpidité, les lèvres ont encore leur fraîcheur et leur carmin, et le sang vibre par saccade joyeuse dans l'organisme humain.

—Ici point n'est besoin du fils d'Esculape. Point n'est besoin de glisser honteusement dans l'oreille du médecin une confession déshonorante ; mais l'âme est noire de la lèpre du péché.

—Pour le catholique croyant il n'y a qu'une manière de purification : le sacrement de Pénitence. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.

homme n'existe plus ; il n'y a plus là, que le représentant charnel de Dieu, et c'est le Maître qui parle par sa bouche lorsqu'il prononce les mots : *absolve, etc.*

—Imaginez-vous, pour un instant, messieurs, la magnitude et la multitude de ces confessions terribles qui passent tous les jours par cet intermédiaire : le prêtre, aux pieds de ce Christ qui a tant souffert pour l'humanité. Le confessionnal n'est point le lieu pour la dissimulation ; l'âme repentante du pécheur vient s'y soulager sans contrainte.

—Maintenant, mes amis, voulez-vous que je vous fasse part d'une épreuve terrible qui m'a bien tourmentée et que je n'oublierai jamais ? Ceci se rattache à mon arrivée de France, à Québec, où récemment j'étais créé prêtre du Très-Haut. La première confession que j'y entendis fut celle d'un homme qui avait commis un crime atroce, épouvantable ; aux détails révoltants, et si cruel, barbare, monstrueux dans les circonstances qui l'entouraient, que durant des semaines et des mois après que j'en eus la confidence, j'ai été tourmenté comme un damné. J'ai eu la pensée d'abandonner le saint habit afin de pouvoir divulguer ce secret. Il me semblait terrible que mon serment solennel et mon devoir de prêtre m'empêchassent de livrer à la justice l'auteur d'un crime aussi horrible.

—La lutte se fit ainsi dans mon âme entre le silence auquel mon caractère religieux m'astreignait, et ce que je croyais mon devoir envers l'état et l'humanité. Enfin, j'eus l'inspiration d'aller voir l'évêque et de lui avouer mon trouble. C'est ce que je fis, et après un long entretien avec le digne prélat, j'en sortis plus calme.

—Monseigneur, en conclusion m'avait dit : « Laissez le pécheur entre les mains de Celui qui a dit : Je suis la justice. »

—Messieurs, j'ai à ajouter que je n'ai jamais regretté d'avoir suivi ce conseil, car ayant mieux compris mon devoir, ma conscience, plus calme, a pu résister aux tentations que l'esprit de la chair lui suscitait.

En ce moment, la porte de la salle s'ouvrit, et dans l'encadrement parut la figure vermeille et souriante de M. Le Marchant. Arrêté un moment, ainsi, dans la porte, il incarnait bien l'image de l'homme sain et vigoureux. Six pieds de taille, large d'épaules, solide charpente, joli, bien soigné et bien conservé, il paraissait entièrement ce qu'il était : l'homme du monde, content, heureux et prospère.

Puis, se pressant vers ses amis, il fit le tour de la table, et leur donnant de chaleureuses poignées de main, s'excusait sur son absence, qu'il expliquait en quelques mots, puis leur annonçait son départ de la colonie, à l'instant même.

Le Père Boucher se trouva être le dernier à qui M. Le Marchant vint donner la main, et s'excuser de son retard. Au lieu d'une poignée de main, il embrassa le prêtre affectueusement en disant :

—Vous me pardonnez n'est-ce pas, révérend Père, de vous avoir ainsi manqué ? Oh ! je sais bien que oui ; vous m'avez pardonné déjà beaucoup de choses. Messieurs, (se tournant vers ses hôtes), j'ai été le premier pénitent de messire Boucher, au tribunal de la pénitence, lors de son arrivée à Québec en 1690.

Régis Roy.

LA PAQUERETTE

Pour les premières communiantes.

Petite fleur en robe blanche
La nature sourit à ta jeune candeur ;
Le huisson te contemple et le genêt se penche
Emu de ta jeunesse, épris de ta blancheur.

Petite fleur blanche et rosée
Un rayon de soleil a pourpre ton minois ;
Tu lui souris, petite, ivre de la rosée
Qui te pare aujourd'hui pour la première fois.

Petite fleur à l'âme d'ange,
Sous ta robe si pure a tressailli ton cœur
L'haleine du Seigneur avec son calme étrange
A fait vibrer en toi la harpe du bonheur.

Petite fille, ô Paquerette,
Conserve ta blancheur, et que ton âme d'or
Ne soit jamais souillée, ô divine fleurlette
Demande que ton Dieu défende son trésor. M. D.